Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 22 (1877)

Heft: (13): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3° Une poudre à combustion moyenne rapide, avec une densité et une porosité moyennes.

Il est possible que, dans chacune de ces trois directions, on puisse obtenir une bonne poudre ; cependant nous tenons que la première méthode est de beaucoup la plus rationnelle : cette méthode a seulement l'inconvénient d'entraîner de grandes dépenses, parce que la fabrication conduite dans cette voie exige une plus grande durée de travail.

Quant à la seconde méthode, des recherches pratiques sont encore nécessaires pour que l'on puisse donner un jugement fondé sur sa valeur et la possibilité de l'employer. Néanmoins on peut affirmer avec certitude qu'une solution satisfaisante du problème serait difficilement obtenue de cette manière parce que cette méthode est basée sur la propriété la plus variable, à savoir la porosité. On sait que dans la pourde prismatique, des pores tout à fait réguliers avaient été formés au moyen de canaux, pour graduer le développement des gaz dans la masse, la combustion se propageant des canaux à l'extérieur. Mais la manière dont ces canaux sont établis fait que vraisemblablement leur surface entière n'est nullement enflammée d'un seul coup comme il le faudrait ; il est probable que des points isolés parviennent seuls à s'enflammer et que la combustion se propage ensuite de ces points d'une manière aussi irrégulière que dans un grain de poudre éminemment poreux. Si les petites cavités des prismes pouvaient être formées de manière à offrir une surface très facilement inflammable, cette espèce de poudre aurait des avantages extraordinaires. Au contraire, les surfaces en question sont très difficilement inflammables et obligent à fabriquer la poudre prismatique avec une densité moindre que la poudre cubique, ce qui explique parfaitement la supériorité de cette dernière.

Enfin, la troisième méthode, qui jusqu'ici est la plus usitée, tient le milieu entre les deux autres. D'abord, elle est la plus économique et permet les plus grandes variations. Cependant comme elle dépend également de la porosité du grain de poudre, elle exige tout au moins des méthodes de mélange très soignées et des épreuves systématiquement conduites, pour donner des résultats sur lesquels on puisse compter. S'il est sans doute possible de réaliser dans cette direction des produits digne de confiance, cependant la première méthode reste au fond la meilleure, parce qu'elle seule permet d'accommoder aux diverses conditions posées et de rendre applicable à tous les calibres une seule et même poudre, par le simple changement de la grosseur des grains, c'est-à-dire par le moyen le plus simple.

L. Faucher, *ingénieur en chef des poudres et salpêtres.*

NOUVELLES ET CHRONIQUES

Depuis quelque temps, on signalait de divers côtés la présence dans nos cantons de gens achetant presqu'à tous prix des chevaux destinés à l'étranger. Dans le Seeland, dans le Tessin et l'Argovie, les mêmes faits étaient signalés. Comme l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont décrété l'interdiction de sortir des chevaux et que d'autre part en Suisse la pénurie des chevaux de selle est très sensible, le Conseil fédéral, après avoir constaté par une statistique les proportions extraordinaires de sortie, a décidé, en exécution de l'art. 34 de la loi des péages fédéraux, de porter à 800 fr. le droit frappant les chevaux à la sortie de Suisse, dès le 28 courant. Cette mesure équivaut à une interdiction de sortie.

Le comité international de l'œuvre de la Croix-Rouge nous prie de publier la correspondance ci-dessous, en date du 20 juillet :

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'intérêt de l'œuvre de la Croix-Rouge, qui a dans ce moment une tâche si douloureuse et si étendue à remplir sur le théâtre de la guerre d'Orient, nous osons vous prier de vouloir bien donner par votre journal la publicité au fait suivant :

Le comité international de Genève, conformément à un vœu exprimé par les sociétés de secours des divers pays, dans leur dernière conférence, vient de fonder une *Agence*, destinée à faciliter l'envoi aux belligérants des secours que les nations neutres désirent leur offrir pour l'assistance des blessés.

Cette agence, qui porte le titre de : *Agence internationale de secours aux militaires blessés*, a son siége à *Trieste* (Via Nuova nº 18) et fonctionne sous la direction du comité de Genève.

Sa tâche consiste :

1º A se tenir au courant des besoins des sociétés des belligérants, puis à faire connaître leurs *desiderata* aux sociétés et au public des Etats neutres.

2º A fournir des informations utiles aux personnes désireuses de s'employer au soin des blessés.

3º A recevoir les dons en argent ou en nature, de toute provenance, qui lui seront confiés, puis à les faire parvenir aux sociétés de secours des belligérants ou à les employer à la satisfaction des besoins urgents.

Ceux de ces dons qui n'auront pas de destination spéciale seront distribués avec impartialité ; les autres seront appliqués suivant le désir des donateurs.

L'agence prendra toutes les précautions possibles pour que les envois arrivent promptement et sûrement à destination.

Pendant la guerre franco-allemande, le Comité international avait déjà créé à Bâle une agence semblable, qui, habilement dirigée, a rendu les plus grands services. Il y a donc tout lieu d'espérer que l'agence de Trieste, gérée par un comité local aussi capable que dévoué et digne de toute confiance, sera appelée à déployer à son tour une activité bienfaisante. Elle est dès à présent à la disposition des personnes désireuses d'utiliser ses services.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les membres du Comité international de la Croix-Rouge.

MM. Moynier, Gustave, *président* ; — Micheli-de la Rive, Ls, *vice-président* ; — Ador, Gustave, cap. fédéral, *secrétaire* ; Appia, Louis, Dr méd. ; — Favre, Edmond, colonel fédéral ; — Favre, Alphonse, professeur ; — Odier, Edouard, officier d'artillerie ; — D'Espine, Adolphe, Dr méd., professeur à l'Université.

PS. — Les dons en argent peuvent aussi être remis à Genève, aux membres du Comité international, ou à

MM. A. Chenevière et Cie, banquiers, rue Petitot ; — Lombard, Odier et Cie, banquiers, Corraterie ; — Cherbullier libraire, Grand'rue, et au bureau du *Journal de Genève*, place de Hollande.

Orient. — On mande d'Orsova, le 28 juillet, 10 heures 10 du matin :

« Samedi et dimanche 21 et 22 juillet, des combats acharnés ont eu lieu sous Plevna. 6000 hommes de troupes russes se sont trouvés en présence d'une concentration inattendue de 25,000 Turcs, dont 12,000 venus de Widdin. Les Russes ont battu en retraite en bon ordre : ils ont eu 1500 hommes hors de combat ; le colonel Rosenbaum, du régiment Archangelograd, blessé, est tombé de cheval et a été cruellement achevé ; on signale d'autres actes semblables.

» La troisième division, arrivée dimanche à Simnitza, est entrée en ligne mardi matin sur les positions où le général Krudner, commandant du 9e corps, s'est rendu de sa personne. Des renforts sont également arrivés de Nicopolis, où il n'est resté que six compagnies. »

France. — Un événement des plus malheureux est survenu samedi 28 juillet, à 9 heures du matin, au Mont-Valérien : huit artilleurs de la 1re batterie du 11e régiment, occupés au déchargement d'anciens obus, ont été tués par l'explosion du baril contenant la poudre qu'ils venaient de recueillir, au moment où le gardien de batterie, chef du détachement, ouvrier prudent et expérimenté dans cette sorte de travail, était en train d'opérer la fermeture du dit baril. Sept de ces hommes ont été projetés sans vie autour du foyer de l'explosion. Le gardien de batterie seul a survécu deux heures et a pu indiquer que le feu avait pris au baril sans qu'il ait pu s'en expliquer la cause.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.